

## ASSEMBLÉE DU 17 OCTOBRE 2016

À une assemblée extraordinaire de la Municipalité de Saint-Cuthbert, dans le comté de Berthier, tenue à l'heure et au lieu ordinaire de ses délibérations, lundi le dix-septième jour du mois d'octobre de l'an deux mille seize et à laquelle sont présents :

M. le Maire : Bruno Vadnais

Les membres du conseil : M. Éric Deschênes  
M. Pierre Ducharme  
M. Yvon Tranchemontagne  
M. Michel Laferrière  
M. Jean-Pierre Doucet  
M. Gérald Toupin

Formant quorum sous la présidence de M. Bruno Vadnais, le directeur général est également présent. . Le directeur fait mention de l'avis de convocation qui a été signifié à tous les membres du conseil

### ORDRE DU JOUR

1. TRAVAUX DE PAVAGE SUR LES CHEMINS MUNICIPAUX. ....	349
2. DEMANDE DE SUBVENTION AU MTMDET PROGRAMME RÉHABILITATION DU RÉSEAU ROUTIER .....	350
<i>Volet AIRRL</i> .....	350
<i>Volet RIRL</i> .....	350
<i>Réfection de la chaussée de la route collectrice nommée Fafard</i> .....	350
3. DOSSIER AÉRODROME : SUIVI, POSITION ET INTERVENTION DE LA MUNICIPALITÉ.....	351
4. RÉCLAMATION DE DOMMAGES À UN VÉHICULE.....	351
5. PONCEAU ENTRÉE DE CHARLES HAMARATOS ROUTE BEL-AUTOMNE .....	351
6. PASSAGE DE VTT SUR LA ROUTE BÉLANGER ET TRAVERSES DE CHEMIN.....	351
7. PLAN D'ACTION EN RESSOURCES HUMAINES.....	352
8. DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE POUR LE CIRCUIT DE LA PISTE CYCLABLE DES ÎLES DE BERTHIER .....	352
9. EXAMEN PUBLIC SUR L'AVENIR DE POSTES CANADA.....	352
10. CERTIFICAT D'AUTORISATION DU MDDELCC POUR LES TRAVAUX SUR LES RIVES À L'USINE DE FILTRATION .	353
11. DEMANDE D'UTILISATION D'UN LOCAL PAR MME CATHERINE MALO-PICOTTE.....	353

### 1. TRAVAUX DE PAVAGE SUR LES CHEMINS MUNICIPAUX.

#### **Rapport sur les travaux et type d'asphalte**

Le directeur fait un bref rapport sur les travaux, sur la surveillance ainsi que sur la qualité des travaux.

#### **Délais pour les travaux de pulvérisation**

Le directeur fait mention au conseil des délais occasionnés sur le bris des machineries de l'entrepreneur, surtout pour les travaux de pulvérisation de l'asphalte. Les travaux de pulvérisation ont arrêté neuf jours.

#### **Divers**

Pour accélérer les travaux, on pourra demander des travaux de surfacage d'une partie du chemin sur le rang Saint-André.

On prévoit des coûts supplémentaires pour :

- la surveillance des travaux par la MRC
- les essais et les analyses de laboratoires
- la signalisation : achats de TRV7, pastilles de pré marquage, feux de chantier, signaleurs.

**2. DEMANDE DE SUBVENTION AU MTMDET PROGRAMME RÉHABILITATION DU RÉSEAU ROUTIER**

**Volet AIRRL**

rés. 25-10-2016

**Attendu que** le conseil de la Municipalité de Saint-Cuthbert a pris connaissance des modalités d'application du Volet Accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL) ;

**Attendu que** la Municipalité de Saint-Cuthbert désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour la réalisation des travaux d'amélioration du réseau routier local de niveaux 1 et 2, excluant la portion désignées prioritaire à l'intérieur d'un Plan d'intervention en infrastructures routières locales ;

**Pour ces motifs**, il est proposé par M. Pierre Ducharme appuyé par M. Éric Deschênes et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Cuthbert autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet AIRRL

Adoptée à l'unanimité

**Volet RIRL**

rés. 26-10-2016

**Attendu que** le conseil de la Municipalité de Saint-Cuthbert a pris connaissance des modalités d'application du Volet Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) ;

**Attendu que** la Municipalité de Saint-Cuthbert désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports pour la réalisation des travaux d'amélioration du réseau routier local de niveaux 1 et 2 ;

**Pour ces motifs**, il est proposé par M. Jean-Pierre Doucet appuyé par M. Gérald Toupin et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Cuthbert autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL

Adoptée à l'unanimité

**Réfection de la chaussée de la route collectrice nommée Fafard**

rés. 27-10-2016

**Attendu que** l'état de la chaussée de la route collectrice nommée route Fafard est très endommagé ;

**Attendu qu'**il s'agit du chemin qui donne accès au noyau villageois et qui est le plus utilisée sur notre territoire ;

**En conséquence**, il est proposé par M. Yvon Tranchemontagne appuyé par M. Michel Laferrière et résolu que le conseil de la Municipalité demande au Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports que la route collectrice nommée route Fafard soit améliorée en appliquant un nouveau revêtement bitumineux.

Adoptée à l'unanimité

### **3. DOSSIER AÉRODROME : SUIVI, POSITION ET INTERVENTION DE LA MUNICIPALITÉ**

Le directeur fait rapport au conseil de la journée d'audience en cour supérieure et de la position du procureur général du Canada agissant comme porte-parole de la Ministre d'Environnement Canada. L'avocate d'Environnement Canada n'a pas démontré que la ministre interviendra en ce qui concerne l'inventaire faunique visant particulièrement l'engoulement bois pourri.

Pour le moment, le conseil n'a pas l'intention d'effectuer d'autres démarches judiciaires ou d'entreprendre des actions autres que de chercher à influencer la ministre d'Environnement Canada.

### **4. RÉCLAMATION DE DOMMAGES À UN VÉHICULE**

M. Christian Gagnon de Saint-Barthélemy demande de lui payer un dédommagement pour les bris de son véhicule lors des travaux sur les ponceaux effectués par les employés municipaux sur le rang Saint-André. Le véhicule aurait été endommagé lors de son passage sur les lieux des travaux de remplacement de ponceau.

Le conseil n'a pas l'intention de donner suite à cette réclamation puisqu'il y avait des travaux sur le chemin et de la signalisation suffisante.

### **5. PONCEAU ENTRÉE DE CHARLES HAMARATOS ROUTE BEL-AUTOMNE**

M. Hamaratos désire que la Municipalité effectue des travaux pour améliorer le raccordement du tuyau de son entrée donnant accès à sa propriété. Pour effectuer un raccordement de qualité, il faut remplacer le tuyau de son entrée par un tuyau en polyéthylène comme celui du chemin, alors que le tuyau de son entrée est en béton.

M. Hamaratos prétend, selon les informations obtenues par le propriétaire précédant, que les travaux de mise en place du tuyau de son entrée ont été effectués par la Municipalité.

Le conseil considère que le tuyau donnant accès à la propriété est sous la responsabilité du propriétaire comme tout partout ailleurs. Si le propriétaire du temps a obtenu une faveur de la part de la Municipalité, cette faveur ne peut-être perpétuelle et n'a pas engagé la Municipalité à devenir responsable du tuyau donnant accès à la propriété de M. Hamaratos.

### **6. PASSAGE DE VTT SUR LA ROUTE BÉLANGER ET TRAVERSES DE CHEMIN.**

À la dernière assemblée du conseil, une demande a été faite à l'effet que la Municipalité enlève l'autorisation au VTT de circuler sur la route Bélanger. Il a été mentionné également que la propriété de Mme Côté est située tout près du sentier de VTT.

La Municipalité peut interdire la circulation de VTT sur la route Bélanger. Toutefois, la circulation de VTT sur la route Bélanger débouche sur le Grand Rang Sainte-Catherine jusqu'au chemin Gonzague-Brizard et permet ainsi de rejoindre les sentiers de VTT.

La Municipalité autorise également les traverses de chemin public. La traverse de chemin public sur le Petit Rang Sainte-Catherine peut-être déplacé pour obliger le Club de VTT à déplacer le tracé du sentier sur la propriété de Gestion DGNE Inc.

Le sentier de VTT, selon la réglementation provinciale, doit se situer à une certaine distance de la résidence de Mme Côté. Donc, le Club de VTT devra déplacer le sentier et la Municipalité pourra autoriser la traverse du chemin public de façon à ne pas nuire aux propriétaires avoisinants.

## 7. PLAN D'ACTION EN RESSOURCES HUMAINES

Le directeur dépose le plan d'action des besoins en ressources humaines. Le conseil en prend connaissance et prendra une décision à ce sujet lors de la prochaine assemblée. Ce plan prévoit les tâches des travaux des officiers municipaux et des employés en administration jusqu'au départ du directeur. Il prévoit également les besoins suite au départ du directeur général.

## 8. DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE POUR LE CIRCUIT DE LA PISTE CYCLABLE DES ÎLES DE BERTHIER

rés. 28-10-2016

Il est proposé par M. Yvon Tranchemontagne appuyé par M. Éric Deschênes et résolu que le conseil de la Municipalité de Saint-Cuthbert accepte de contribuer financièrement au circuit de la piste cyclable des Îles de Berthier pour un montant de 1 500\$.

Adoptée à l'unanimité.

## 9. EXAMEN PUBLIC SUR L'AVENIR DE POSTES CANADA

rés. 29-10-2016

**Attendu qu'**en décembre 2013, Postes Canada a annoncé des compressions draconiennes au service postal public, y compris l'élimination de la livraison à domicile du courrier ;

**Attendu que** les compressions ont suscité un énorme tollé au sein de la population et soulevé l'opposition de la plupart des partis fédéraux, y compris le Parti libéral, qui a promis, s'il était porté au pouvoir, de suspendre les compressions imposées au service de livraison du courrier et de mener un examen de Postes Canada;

**Attendu que** les compressions au service de livraison ont été mises en veilleuse et que le gouvernement libéral mène en ce moment un examen de Postes Canada, pour lequel il a mis sur pied un groupe de travail indépendant chargé de préciser les options concernant l'avenir du service postal public canadien ;

**Attendu qu'**un comité parlementaire tiendra des consultations en ligne et des audiences publiques partout au pays pour recueillir l'avis des particuliers et des groupes sur le service postal et les options cernées par le groupe de travail et qu'il formulera, à l'intention du gouvernement, des recommandations sur l'avenir de Postes Canada;

**Attendu qu'**il est essentiel que le comité parlementaire entende notre point de vue sur les questions clés, dont l'importance :

- de maintenir le moratoire sur la fermeture des bureaux de poste, d'améliorer le *Protocole du service postal canadien*
- d'assurer la prestation de services bancaires
- de « verdir » Postes Canada
- de maintenir des emplois postaux correctement rémunérés dans les collectivités du pays
- de maintenir un service de livraison quotidien
- de rétablir le service de livraison à domicile
- de créer des services qui contribuent au maintien à domicile des personnes âgées
- d'offrir des services aux personnes ayant une incapacité.

**En conséquence**, il est proposé par M. Jean-Pierre Doucet appuyé par M. Yvon Tranchemontagne et résolu que la Municipalité de Saint-Cuthbert :

1. Réponde au questionnaire du comité parlementaire sur le service postal, qui sera en ligne du 26 septembre au 21 octobre à [parl.gc.ca/Committees/fr/OGGO](http://parl.gc.ca/Committees/fr/OGGO) et encourage sa population à faire de même ;

2. Participe aux consultations publiques qui se tiendront dans l'ensemble du pays.

Adoptée à l'unanimité

**10. CERTIFICAT D'AUTORISATION DU MDDELCC POUR LES TRAVAUX SUR LES RIVES À L'USINE DE FILTRATION**

La Municipalité a reçu le certificat d'autorisation du MDDLCC pour effectuer les travaux de stabilisation de la rive près du barrage de la prise d'eau de l'usine de filtration.

La Municipalité devra effectuer les travaux dès que possible étant donné que le débit de la rivière est encore minime à cette période de l'année.

**11. DEMANDE D'UTILISATION D'UN LOCAL PAR MME CATHERINE MALO-PICOTTE**

Mme Catherine Malo-Picotte demande le prêt d'un local gratuitement pour tenir des réunions visant à aider les personnes qui ont des troubles psychologiques, affectifs ou de nature semblables.

**L'ordre du jour étant épuisé l'assemblée est levée.**

*Je, Bruno Vadnais, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

Bruno Vadnais, maire

Richard Lauzon, directeur général et secrétaire-trésorier

**Certificat de disponibilité de crédits**

Je, soussigné, certifie par la présente que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses projetées ou acceptées par le conseil lors de la présente assemblée.

Certifié à Saint-Cuthbert ce 17 octobre 2016

Richard Lauzon  
Directeur général et secrétaire-trésorier

